

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2008

L'an deux mil huit, le 30 octobre, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIAN, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUITTON, Jean-François BOCQUET, François FOSSOUX.

Absents excusés : Marie-Hélène BOURNAY (pouvoir à Olivier VORMS), Myriam NANA (pouvoir à Jean-François BOCQUET, François ESCARAVAJAL (pouvoir à Luc ROSSET).

Secrétaire de séance : Luc ROSSET.

1- LECTURE ET APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 25 SEPTEMBRE 2008

Le P.V. a été approuvé à l'unanimité.

2- DELIBERATIONS

Poste personnel mairie :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer 2 postes pour permettre l'avancement de carrière de Madame Solange ROLANDO en qualité de rédacteur, validant ainsi sa réussite à l'examen professionnel sur ce grade.

Un poste d'adjoint administratif principal doit être également ouvert car, en raison des quotas imposés par le CDG 74, il est possible que sa nomination ne puisse être effective en 2009. L'annulation du poste actuel sera effectuée dès l'officialisation de sa nomination.

Après délibération le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la création des postes. Les délibérations seront envoyées en Préfecture et au CDG 74.

3 - ORGANISATION SERVICE ACCUEIL ECOLE PUBLIQUE :

Obligation est faite par l'Etat, en cas de grève des enseignants, d'un service d'accueil des enfants scolarisés.

La commune de Nonglard proposera à la Préfecture, une liste de volontaires (parents, habitants de la commune, employés communaux, élus). Les personnes intéressées par ce service d'accueil des enfants scolarisés, peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie. Le maire les informera des modalités et des prises en charge.

4- COMMISSION LISTE ELECTORALE :

Cette commission qui se charge de la vérification des listes électorales doit être constituée rapidement pour assurer les rapports obligatoires en fin d'année. Un courrier a été envoyé aux anciens membres. En cas de non reconduction de mandat, une liste de personnes sera proposée, par le maire, aux administrations concernées.

5.- SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS EN 2008

Le montant des subventions versées aux différentes associations a été voté comme suit :

Allocations versées sur le budget général (total 2875€)

Associations de la commune

Bibliothèque	880€
Association des Anciens Combattants	170€
Coopérative scolaire	130€
Association des Parents d'Elèves	500€
Association cantine – garderie	600€
Amicale de Lovagny-Nonglard	110€

Associations extérieures à la commune

Association sportive de Sillingy (foot)	125€ (5 enfants)
FRAPNA (nature / environnement)	60€
Collège La Mandallaz (sortie)	100€ (4 enfants)
Prévention Routière	65€
Amicale des pompiers de Sillingy	110€
Maison Familiale Villie-Morgon	25€ (1 enfant)

Allocations versées sur le budget CCAS (total 500€)

Mucoviscidose (Virades de l'espoir)	100€
Institut G. Belluard	50€ (1 enfant)
Mission Locale Jeunes	350€ (5 jeunes)

Le montant total des allocations s'élève à 3375€

6 –TARIFS DES LOCATIONS POUR 2009

Les nouveaux tarifs de la location de la salle des fêtes, ont été votés à l'unanimité. Ils seront applicables au 1^{er} janvier 2009. Le secrétariat informera du nouveau tarif les personnes ayant réservé la salle en 2009. Une délibération sera prise avec copie au Trésor Public.

LOCATION DE LA SALLE

- Association de la commune	90 €
- Personne privée de la commune (sur justificatif de domicile)	90 €
- Association extérieure à la commune	300 €
- Personne privée extérieure à la commune	300 €

CHARGES

- Location de la cuisine, personne de la commune	60 €
- Location de la cuisine, personne extérieure à la commune	80 €
- Charges diverses (applicables à tous)	70 €

RESERVATION

Toute réservation ne sera effective qu'à :

- la remise d'un chèque correspondant à 30% du montant de la location,
- à la signature du contrat.

CAUTION

Une caution de 600 € (en 3 chèques de 200 €) sera systématiquement demandée au moment de la réservation définitive. Ces chèques seront rendus partiellement ou en totalité quand il aura été établi (d'après l'inventaire suivant la manifestation) que la salle a été rendue propre et sans dégradation.

A noter : les personnes ou associations n'occupant la salle que 24 heures durant la semaine, du lundi au jeudi, bénéficieront de 50 % de réduction sur les locations et sur les charges.

7- COMMISSION TRAVAUX (compte-rendu)

Les devis de déneigement et salage sont en cours d'étude. En cas de neige, avant le choix définitif d'un établissement, la convention en cours sera appliquée.

Confirmation de la création d'un jardin du souvenir dans la partie du columbarium.

Un tableau récapitulatif avec les numéros des tombes et leurs emplacements ou identification par des petites plaques métalliques apposées à côté des caveaux est en préparation.

La fuite du toit de l'école a été réparée.

Un répertoire des artisans et entreprises travaillant pour la commune est prévu pour faciliter les recherches en cas de besoins.

8- COMMISSION URBANISME (compte-rendu)

2 permis de construire en instruction :

- VIVIANT Clément ▶ véranda
- CORNACHON/CORDIA : maison d'habitation avec accord du SILA si les propriétaires prennent en charge par une partie des travaux d'assainissement.

Zone AUB : visite de CARRE HABITAT qui propose un projet de 28 logements avec possibilité de quelques logements sociaux. D'autres sociétés ont proposé des projets non retenus car trop de densification prévue.

9- COMMISSION COMMUNICATION (compte-rendu)

Oliviers VORMS est en charge du site internet de la commune. Des mises à jour ont été effectuées et d'autres sont en cours, notamment pour les associations.

10- COMMISSION VIE LOCALE (compte-rendu)

Oliviers Vorms donne aux conseillers les informations suivantes :

- Association Les P'tits Loups : projets ▶ marché d'automne le 8 novembre – vente de grilles de Pâques - marché aux fleurs au printemps - carnaval en 2009.

- Associations Parents d'Elèves : projets ▶ carnaval avec les P'tits Loups – confection d'un livre de recettes – spectacles divers – un intervenant musique ou théâtre – un intervenant basket.
- Manifestations des associations : le tableau des manifestations prévues est consultable sur le site internet de la mairie.
- Conseil d'école : L'effectif scolaire est de 29 élèves. Est à l'étude le remplacement de la séance hebdomadaire de piscine par une classe d'eau d'une semaine dans un autre département. Olivier Vorms a expliqué à cette réunion le projet de la commune concernant l'obligation d'organiser une garde des enfants en cas de grève des enseignants.
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 12h00.
- Le tarif des concessions et du columbarium au cimetière, reste inchangé.

11- Comité de Pilotage Mandallaz/Montagne d'Age

Sous l'égide du Conseil Général, de la CCFU et avec les 10 communes ayant sur leur territoire une partie de la Mandallaz ou de la Montagne d'Age, un comité de pilotage sera mis en place. 2 élus de chaque commune seront désignés. Le but est de protéger ces sites; d'acheter les terrains boisés mis en vente qui intéresseraient les communes, de baliser les sentiers pédestres, de préserver les corridors biologiques.

Madame Milène Bournay, messieurs François Fossoux et Christophe Guitton sont intéressés pour représenter la commune. Ce Comité sera ouvert au public lors de son installation.

10- DIVERS

Le CAN demande l'autorisation d'insérer un texte à la fin du compte-rendu du Conseil Municipal, pour rechercher des bénévoles lors du Téléthon 2008.

Le SCOT propose d'aider les mairies dans leurs démarches ou projets. Un dossier est à remplir avant le 11 novembre.

Courrier du SILA informant sur les habitations raccordables au lieu-dit « sur la ville ».

Téléthon 2008 : la commune sera traversée par l'association "Les tontons Quadeurs" le 6 décembre 2008. Les vitesses et nuisances seront régulées par leur service d'ordre.

Fin de séance à 23h00

Affiché le 6 novembre 2008

INFORMATION GENERALE

Le Comité d'Animation sollicite auprès du Conseil Municipal la possibilité d'insérer en fin de compte-rendu de la réunion, le texte suivant :

*Les membres du Comité d'Animation organisent, le 30 novembre, la journée "Téléthon" et font appel aux personnes disponibles, souhaitant les aider le samedi après-midi ou le dimanche. Merci d'avance. **Contactez le 04 50 60 54 68***